CIP Centre interprofessionnel Genève : 1964-1966, architectes Jean-Pierre Dom et François Maurice, FAS, Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **55 (1968)**

Heft 11: **Universitätsbibliothek Basel - Bürogelände, Banken**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-42983

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CIP Centre interprofessionnel Genève

1964–1966. Architectes: Jean-Pierre Dom et François Maurice, FAS, Genève
Ingénieurs: E. Bourquin et G. Stencek, Genève
Ingénieurs conseils: Rigot, Barro & Rieben, Genève

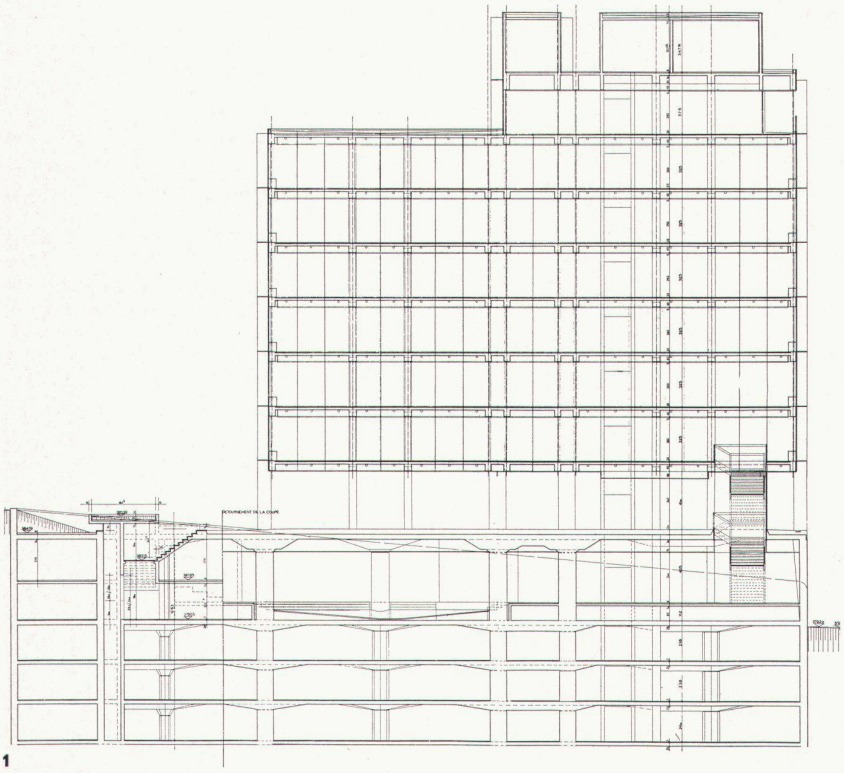

1

Les premières études concernant les possibilités d'implantation de l'immeuble sur le terrain datent de 1959. Après différents échanges de terrain et la détermination de certains alignements de construction, le périmètre de la parcelle de forme triangulaire put être défini. Cette parcelle est caractérisée par le fait qu'une différence de niveau d'environ 10 m existe entre le point haut et le point le plus bas de la parcelle, bordée par trois rues.
Lors de l'élaboration des plans d'avant-projet, certains critères de base ont présidé et dicté l'étude de composition et d'implantation de cet immeuble.
Les études se sont poursuivies sans interruption et la réalisation de l'œuvre a pu se faire, grâce à la persévérance et à la compréhension d'un maître d'ouvrage conscient des problèmes ardus que posaient le programme, le terrain, de même que l'environnement et le site.
L'importante dénivellation des rues avoisinantes nous a conduits à opter pour la construction d'un socle sur lequel repose le bâtiment, constitué de quatre éléments structurellement identiques.
Le bâtiment repose uniquement sur des piliers libérant entièrement le rez-de-chaussée transparent et créant ainsi une place pavée de marbre et partiellement plantée.
Cette place, écartée du désagrément de la circulation des rues avoisinantes, est un nouvel élément urbain recréant des espaces nouveaux et apportant un sentiment de calme au pied de l'immeuble.
L'entrée de l'immeuble, axée sur la composition générale, est située au rez-de-chausée; elle est précédée à l'extérieur, par un large couvert, créant un élément de transition entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.
Les dispositions générales de l'édifice ont permis la mise en valeur du parc de St-Jean, situé au sud-est, ceci grâce à la transparence du rez-de-chaussée, permettant ainsi au promeneur, au piéton, de jouir pleinement de la verdure qui se multiplie encore sous l'effet des reflets produits par l'édifice. Son implantation recrée indéniablement un centre d'intérêt nouveau dans ce quartier et ceci par le respect des éléments existants.

Conception architecturale et structurelle
Le bâtiment respecte, dans ses dimensions, une grille référentielle de 1 m 65, et cette dernière détermine dans la mesure du possible, des éléments normalisés. Le contreventement de l'édifice est assuré par le noyau central où se trouvent logés les 4 ascenseurs dont un monte-charge.
La structure de l'édifice a été conçue en fonction des principes suivants: minimum de points d'appui intérieurs, d'où distribution aussi souple que possible. De par la destination des locaux en sous-sol (auditorium [300 places], [parking 160 places]), libération optimum des surfaces utiles.
La structure proposée est composée de piliers porteurs, jumelés et repris en charge sur un seul point d'appui dès le niveau du rez-de-chaussée. Cette solution a été retenue par le fait qu'elle représentait le minimum de points d'appui pour l'ensemble, tenant compte de la portée des dalles de 14 m[1].
Les cloisons intérieures et les volumes de rangement sont tous mobiles et peuvent être disposés selon une trame de 1 m 65.
Tous les locaux de l'immeuble sont climatisés. Les façades expriment clairement la structure portante de l'édifice, des vitrages antisolaires sertis dans des cadres d'aluminium éloxés de couleur bronze confèrent une unité de teinte au bâtiment.

1
Schnitt ca. 1:400
Coupe
Cross-section

2
Blick von der Erdgeschoßebene durch die freie Plattform auf dem Sockelgebäude und auf das Bürohochhaus mit dem Erschließungskern
Echappée sous la plate-forme au-dessus de la structure de base, au niveau du rez-de-chaussée, et vue de la tour des bureaux et du noyau central
View from groundfloor level across the open platform on top of the foundation building and on to the office point-house with the development core

2

3
Grundriß Normalgeschoß
Plan d'un étage normal
Standard floor plan

4
Grundriß Sockelgebäude ca. 1:400
Plan de la structure de base
Plan of foundation building

5
Gesamtansicht
Vue générale
General view

6
Eingangsgeschoß
Niveau de l'entrée
Entrance floor

Photos: Jean-Pierre Flury, Lausanne

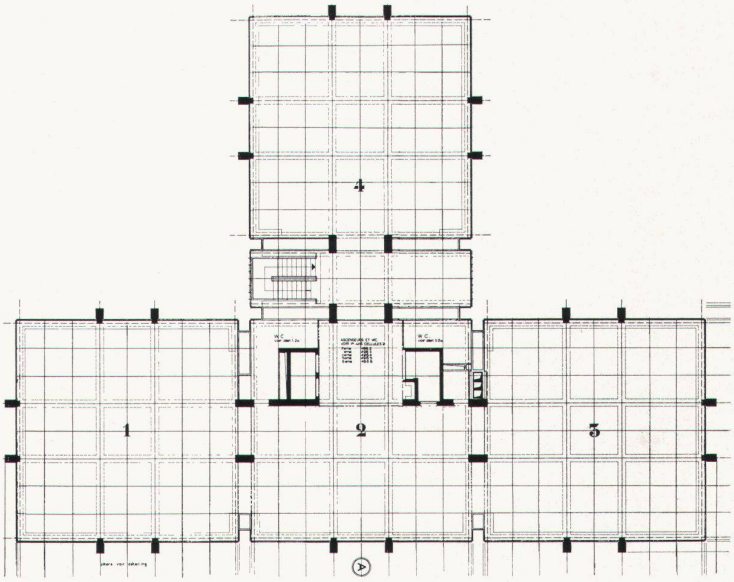

3

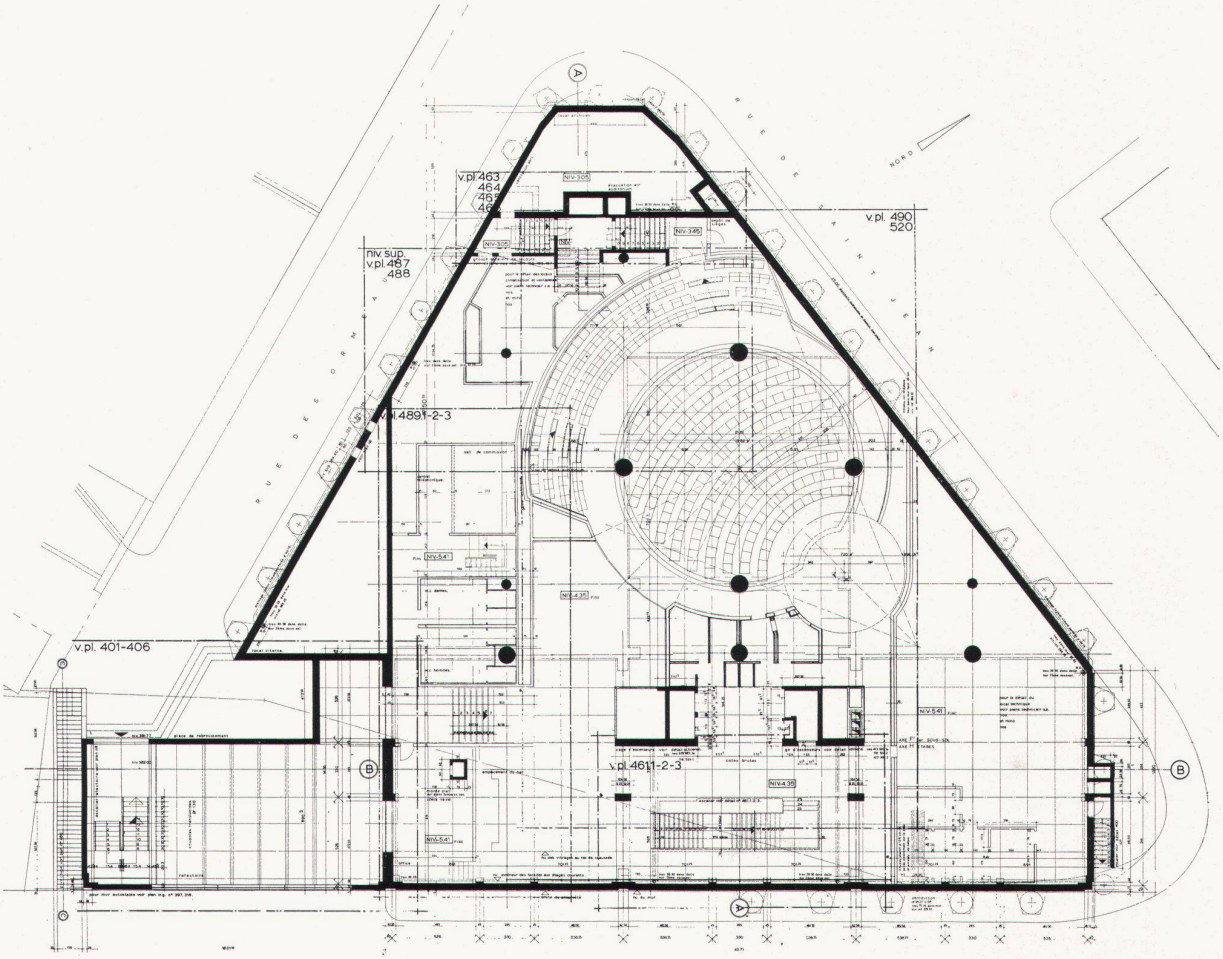

4

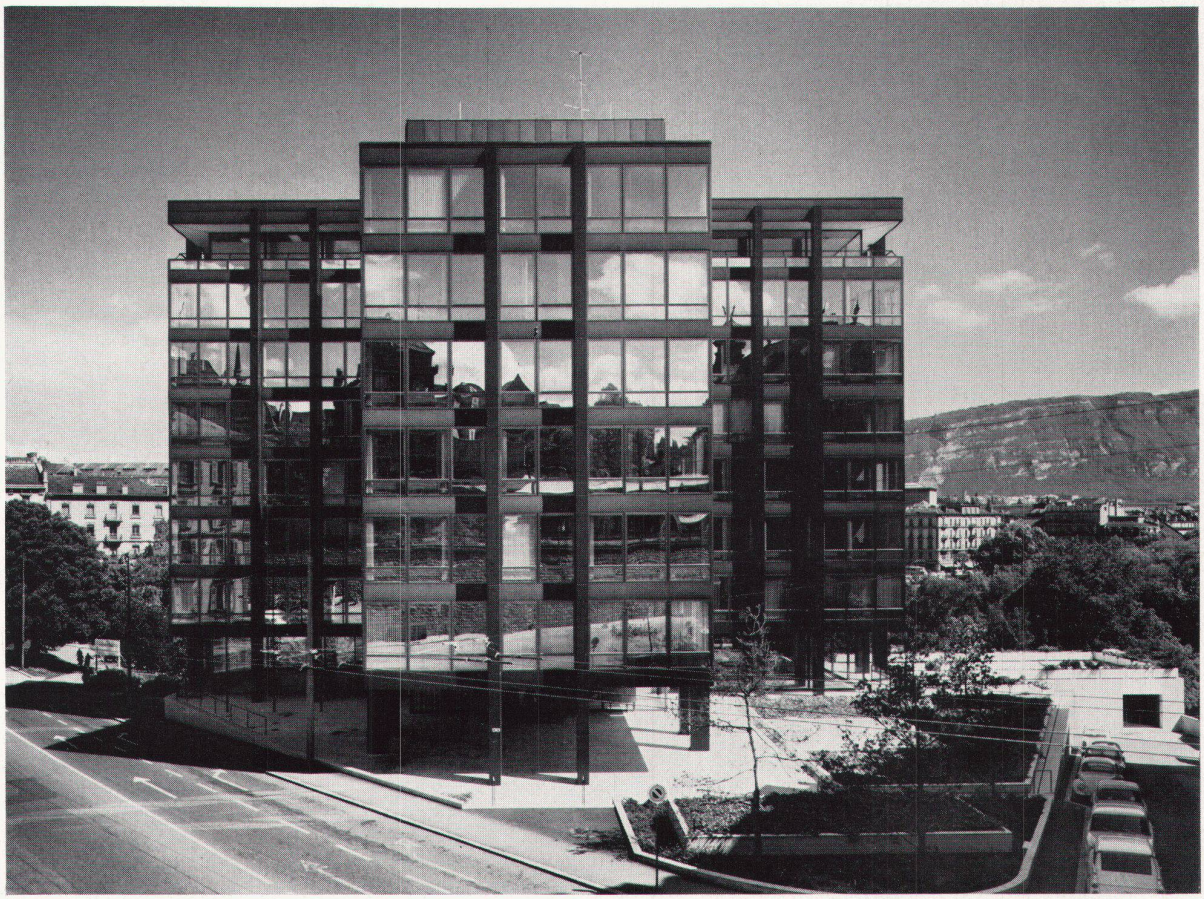

5

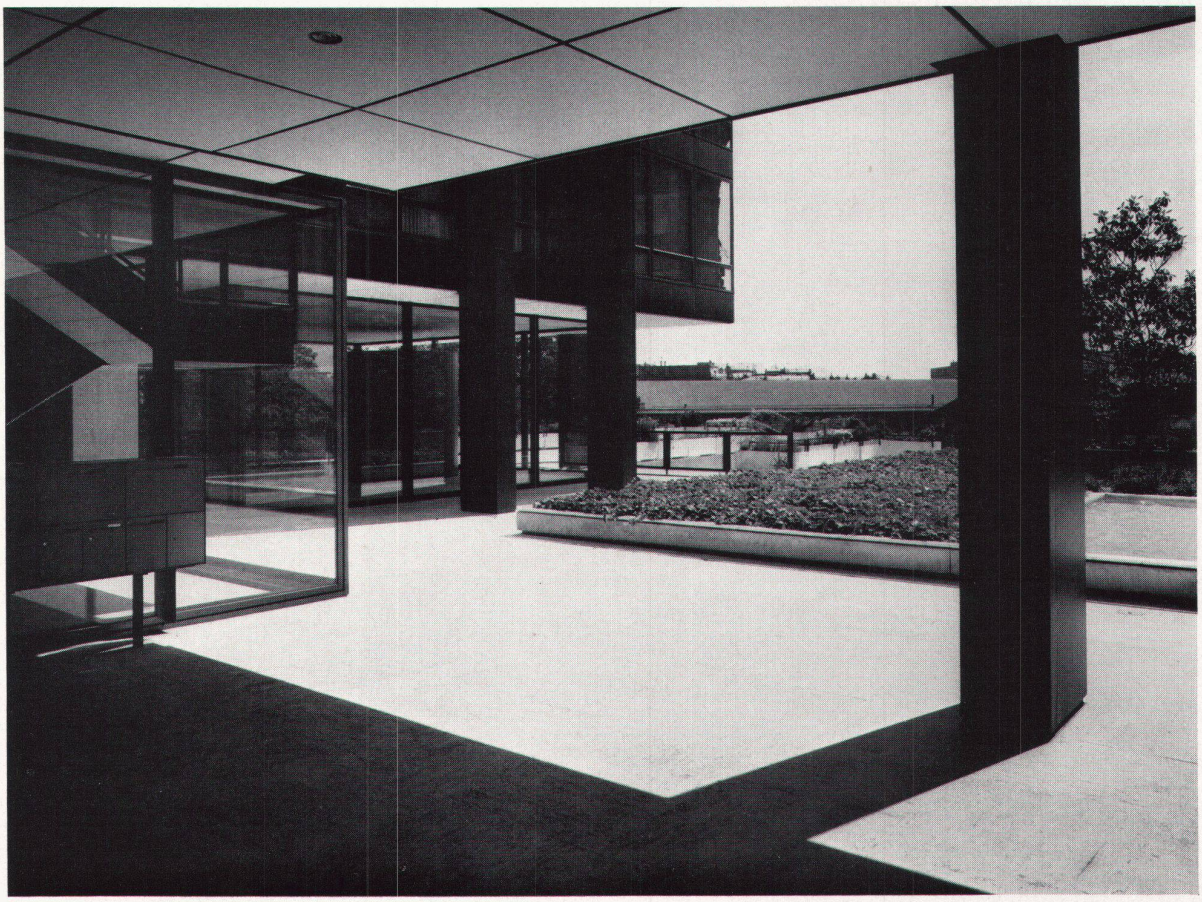

6